



Au calendrier

Tous les mercredis (jusqu'au 21 novembre)	Collecte des résidus verts et feuilles mortes
Lundi 6 août	Collecte des encombrants et des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)
Mercredi 8 août Samedi 11 août	Jardiner avec la nature - Visites guidées de jardins léonardois
Jeudi 23 août (jusqu'au 27 septembre)	Un arbre pour mon quartier – Période de commandes pour la campagne d'automne 2018
Jeudi 23 août (de 15 h à 18 h)	Épluchette de blé d'Inde de la RUI Viau-Robert au parc Luigi-Pirandello
Vendredi 31 août	Date limite de traitement des frênes privés contre l'agrile

Jardiner avec la nature

Venez découvrir les splendides jardins que recèle Saint-Léonard lors d'une visite guidée en compagnie de notre animatrice horticole. Vous y recevrez de précieux conseils pour jardiner en favorisant la biodiversité.



Quand : Mercredi 8 août à 19 h
Samedi 11 août à 10 h

Où : 8420, boulevard Lacordaire

Lieu de rencontre : Devant l'entrée de la bibliothèque

Inscription : 514 328-8444

En cas de pluie, la visite est reportée au lendemain à la même heure, soit le jeudi 9 août et le dimanche 12 août.

Règlement sur le chauffage au bois

À compter du **1^{er} octobre 2018**, en vertu du [Règlement concernant les appareils et les foyers permettant l'utilisation d'un combustible solide](#), il sera interdit d'utiliser des foyers ou des poêles au bois dégageant plus de 2,5 grammes de particules fines par heure.

Profitez donc de l'été pour vérifier si votre foyer est certifié EPA ou CSA.

[Plus de détails](#)



Réglementation sur l'usage de l'eau potable

Afin de préserver l'eau potable et d'offrir une eau de bonne qualité en tout temps et à moindres coûts à ses citoyens, la Ville de Montréal s'est dotée du [Règlement 13-023 sur l'usage de l'eau potable](#). Vous y trouverez toutes les règles concernant l'arrosage, les piscines, le lavage de surfaces pavées et autres.

Il existe également de [nombreux gestes](#) que vous pouvez poser pour diminuer votre consommation d'eau autant dans la maison qu'à l'extérieur.

Pour plus d'information sur la réglementation et sur la gestion durable de l'eau, consultez le [site Internet](#) de la Ville de Montréal.



Saviez-vous que ?



Un tiers de la nourriture produite dans le monde est perdue ou jetée ce qui équivaut à environ 1,3 milliard de tonnes chaque année. Au Canada, c'est environ 30 à 40 % de nos aliments qui sont gaspillés (Recyc-Québec). Ce gaspillage engendre plusieurs impacts négatifs sur l'environnement comme la production de gaz à effet de serre liés au transport des aliments ainsi qu'à leur enfouissement. En changeant ses habitudes, il est possible d'éviter de gaspiller et, par le fait même, d'économiser de l'argent sur votre facture d'épicerie.

Que ce soit en planifiant, conservant, congelant ou en partageant, toutes les astuces sont bonnes pour éviter de perdre ou de jeter ses aliments ! La campagne [J'aime manger, pas gaspiller Canada](#) vous fournit plusieurs trucs et astuces pour conserver vos aliments plus longtemps. Dans les cas où les pertes sont inévitables, participez à la [collecte des résidus alimentaires](#).

[Plus de détails](#)

Déjouer l'agrile du frêne

Depuis 2011, la Ville de Montréal déploie des efforts importants pour contrôler la propagation de l'agrile du frêne sur les terrains publics. Mais la lutte doit se faire également sur les terrains privés. En vertu de la réglementation municipale, si vous possédez un ou plusieurs frênes sur votre terrain, vous avez l'obligation d'agir.

Qu'est-ce que l'agrile du frêne ?

L'agrile du frêne est un insecte ravageur, originaire d'Asie, qui s'attaque aux frênes. L'insecte bloque la circulation de la sève de l'arbre en creusant des galeries sous l'écorce pour se nourrir. Un frêne peut donc paraître en santé alors qu'il est sévèrement infesté. Lorsque les symptômes apparaissent, il est généralement trop tard pour le protéger.

Passez à l'action

1. Vérifiez la présence de frênes sur votre terrain. Les frênes possèdent [trois caractéristiques](#) permettant de les reconnaître.
2. Votre frêne ne montre pas de symptôme, faites-le traiter sans tarder (entre le 1^{er} juin et le 31 août). Votre frêne sera alors protégé pendant deux ans. Depuis le 25 juin 2018, l'[aide financière](#) a été bonifiée pour réduire jusqu'à 66 % les frais de traitement de votre frêne.

Votre frêne est dépérissant, faites-le abattre et disposez adéquatement des résidus de bois de frêne sachant que le programme d'aide pour le remplacement des frênes morts ou dépérissants est maintenant ouvert à tous les propriétaires privés.

Pour plus d'information, consultez le [Guide à l'usage des propriétaires de frênes](#).



Un arbre pour mon quartier

La campagne *Un arbre pour mon quartier* est de retour cet automne ! Vous pouvez commander un arbre en [réservant directement](#) ou en venant nous visiter (7800 rue de la Salette).

Prix de vente : 25 \$ avant taxes pour les arbres feuillus et conifères ornementaux et 35 \$ avant taxes pour les arbres fruitiers.

Commande : du 23 août au 27 septembre

Prévente pour les essences suivantes : lilas japonais, cerisier Stella, poirier Harrow Delight, amélanchier du Canada et érable de l'Amur Flame.

Cueillette des commandes (à l'écoquartier, 7800 rue de la Salette) :

- mercredi 10 octobre, de 13 h à 17 h
- jeudi 11 octobre, de 13 h à 19 h
- vendredi 12 octobre, de 13 h à 17 h

Pour plus de détails, consultez le site [Un arbre pour mon quartier](#).



Recherche de bénévoles

Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles afin de nous aider lors des événements suivants :

- dimanche **9 septembre** lors de la Fête du citoyen de Saint-Léonard,
- samedi **15 septembre** lors de la collecte des résidus domestiques dangereux,
- samedi **6 octobre** lors de la distribution de compost
- dates à déterminer en **octobre** pour la plantation d'un jardin pour pollinisateur au parc Luigi-Pirandello.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



Vous êtes intéressés ? Contactez-nous dès maintenant par téléphone au 514 328-8444 ou par courriel à ecoquartierstleonard@gmail.com.

La chronique horticole de l'écoquartier



Des visiteurs indésirables

En faisant une ronde dans votre jardin, vous réalisez que votre jardin n'intéresse pas que vous et que des insectes, animaux ou maladies ont abîmé vos plants? Vous voulez vous débarrasser de ces indésirables de manière écologique ?

En août, découvrez nos conseils pour prévenir et traiter les problèmes occasionnés par les ravageurs les plus communs en consultant notre [chronique](#).

Écoquartier de Saint-Léonard
✉ 7800, rue de la Salette
☎ 514 328-8444
@ ecoquartierstleonard@gmail.com
Internet : ecoquartiersaintleonard.org

Heures d'ouverture
Lundi : fermé
Mardi : 9 h à 12 h et 13 h à 17 h
Mercredi : 13 h à 17 h
Jeudi : 13 h à 19 h
Vendredi : 13 h à 17 h

[Pour vous désabonner](#)